FORMULAIRE DE DEMANDE
GUICHET UNIQUE
2021-2022

Pour faire parvenir votre formulaire,
vous devez l'enregistrer sur votre ordinateur et l'envoyer en pièce-jointe par courriel.

Seules les demandes acheminées à fondation@cegepgarneau.ca seront acceptées.

_____
Titre du projet

Date de réalisation* : _____

* Les projets associés à une demande au Guichet unique doivent être réalisés après la date de réponse prévue au calendrier.

Montant global demandé, tous partenaires confondus : _____ $

_____ _____
Personne-ressource Titre ou fonction

_____ _____
Téléphone Courriel

_____ _____
Signature Date

LES PARTENAIRES DU GUICHET UNIQUE

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre dans le but unique d'alléger le texte.

CÉGEP GARNEAU FONDATION

FORMULAIRE DE DEMANDE
GUICHET UNIQUE
2021-2022

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom _____ Nom _____

Coordonnées de la personne à qui sera acheminée la subvention :

Prénom _____ Nom _____

Numéro _____ Rue _____ Appartement _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Courriel _____

MODE DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS

☐ CHÈQUE Pour un paiement par chèque, préciser :

À l'ordre de : _____

Prénom _____ Nom _____

N.A.S.* : _____

*Pourquoi dois-je donner mon numéro d'assurance social?
Si votre demande est sélectionnée, votre numéro d'assurance sociale sera exigé pour vous remettre un reçu officiel pour fin d'impôt.
La Fondation vous assure que vos informations demeureront toujours confidentielles.

☐ POSTE BUDGÉTAIRE Pour un paiement par poste budgétaire, préciser :

Nom _____ Poste budgétaire ___ - ___ - ___ - ___

FORMULAIRE DE DEMANDE
GUICHET UNIQUE
2021-2022

DESCRIPTION DU PROJET

Description sommaire du projet :

Objectifs du projet (maximum trois objectifs) :

1. _____

2. _____

3. _____

Nom du groupe engagé dans le projet, s'il y a lieu : _____

Nombre de personnes associées à la réalisation du projet (Compléter la liste des participants, voir page 5) :

Étudiants : _____ Membres du personnel : _____ Membres externes : _____

Nombre de personnes rejointes par le projet :

Étudiants : _____ Membres du personnel : _____ Membres externes : _____

Impact du projet sur la formation des participants ou sur la vie étudiante :

FORMULAIRE DE DEMANDE
GUICHET UNIQUE
2021-2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Veuillez compléter correctement les prévisions budgétaires.
Votre demande sera refusée si les dépenses et les revenus ne balancent pas.

Dépenses		**Revenus**	
_____	_____ $	Activités d'autofinancement	_____ $
_____	_____ $	Mise de fonds des participants* (voir page 6)	_____ $
_____	_____ $	Contribution des services du Cégep (autre que les partenaires du GU)	_____ $
_____	_____ $	Contribution du département (financière ou non)	_____ $
_____	_____ $	Subventions d'autres sources	_____ $
Total des dépenses :	_____ $	Total des revenus :	_____ $
Subvention totale demandées au GU :	_____ $		

Si vous obtenez le financement demandé, à quoi affecterez-vous le montant reçu ?

VISIBILITÉ ACCORDÉE AUX PARTENAIRES

Quels sont les supports que vous produirez et qui permettront d'identifier le ou les organismes subventionnaires?

FORMULAIRE DE DEMANDE
GUICHET UNIQUE
2021-2022

SI VOUS AVEZ DÉJÀ REÇU UNE SUBVENTION DE L'UN DES ORGANISMES SUIVANTS (DANS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE), INDIQUEZ LE MONTANT REÇU :

Fondation	Direction des affaires étudiantes et communautaires	Association des parents	Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	Association générale étudiante	Coopsco F.-X.-Garneau
_____ $	_____ $	_____ $	_____ $	_____ $	_____ $

Titre du projet : _____

Était-ce un projet semblable à celui de la présente demande? : _____

Date de réalisation : _____

LISTE DES PARTICIPANTS AU PROJET

Nom(s)	**Numéro(s) de DA ou Département**

_____
Personne-ressource

_____ _____
Signature Date

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PARTENAIRES 2021-2022
GUICHET UNIQUE

	Fondation	Direction des affaires étudiantes et communautaires	Association des parents	Caisse Desjardins Plateau Montcalm	Association générale étudiante	COOPSCO F.-X.-Garneau
PRINCIPES DIRECTEURS						
Être en correspondance étroite avec la mission du partenaire et avec les conditions qui l'aide à la réaliser.	x	x	x	x	x	x
Assurer le rayonnement et la visibilité du Cégep (ou de l'association étudiante dans le cas précis de ce partenaire).	x	x	x	x	x	x
Accentuer l'ouverture et l'engagement de la communauté.	x	x	x	x	x	x
Correspondre aux expertises déjà développées dans le milieu. Accorder la priorité aux projets dont l'action est directement liée au prolongement des activités départementales et/ou organismes liés au Cégep.	x	x	x			x
Déborder des activités courantes et des voies habituelles de financement.	x	x	x			
L'activité pour laquelle il est demandé un appui financier doit reposer sur l'implication bénévole ou volontaire des participants; un projet s'inscrivant dans le cadre d'un cours pourra être considéré s'il répond à d'autres critères jugés compensatoires. (Un projet incluant des dépenses salariales ou honoraires, peut être accepté à condition qu'il réponde aux autres critères).	x	x	x	x	x	x
Les projets avec consommation d'alcool feront l'objet d'une analyse particulière. Ils devront aussi correspondre aux valeurs préconisées par le partenaire et être appuyés par la Direction des affaires étudiantes et communautaires.		x				x
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ						
Remplir tout le formulaire de demande de subvention et de façon professionnelle.	x	x	x	x	x	x
Les projets associés à une demande au Guichet unique doivent être réalisés après la date de réponse prévue au calendrier.	x	x	x	x	x	x
Être à l'emploi ou poursuivre des études à temps plein au Cégep Garneau ou faire partie de l'un des partenaires suivant : Coopsco, Coopsco alimentaire, CPE La Frimousse, l'Association des parents, l'Association générale étudiante, les employés du CRDI au Cégep.	x		x SAUF CPE	ÉTUDIANTS UNIQUEMENT	ÉTUDIANTS UNIQUEMENT	
Être membre de la Coopérative étudiante.						x
Le programme du GU ne peut être considéré comme la seule source de financement du projet. Le requérant doit démontrer sa recherche d'autres sources de financement. *Sauf exception, une mise de fonds peut être engagée par le requérant.	x	x		MISE DE FONDS OPTIONNELLE		x
Le projet doit être source d'avancement et/ou d'initiative pour l'étudiant, que ce soit au plan personnel ou scolaire (le projet doit «apporter un +» à l'étudiant).		x			x	
Les voyages qui comportent un volet coopération ou aide humanitaire seront priorisés.				x		x
Fournir l'assurance que le projet sera réalisé au plus tard dans la session suivant la confirmation de la subvention.	x	x	x			

CÉGEP GARNEAU FONDATION

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PARTENAIRES 2021-2022
GUICHET UNIQUE

	Fondation	Direction des affaires étudiantes et communautaires	Association parents	Caisse Desjardins Plateau Montcalm	Association générale étudiante	COOPSCO
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (SUITE)						
Attribuer la supervision ou la coordination du projet à un membre du personnel du Cégep si le projet est soumis par un étudiant. Avoir l'approbation du supérieur immédiat dans le cas d'un projet présenté par un employé.	x			x		
Le projet peut être en lien avec des activités de fin de programme (exemple : bal, album, etc.).				x	x	
Les activités reposent sur du bénévolat et ne servent pas à des fins politiques ou sectaires.				x		
Pour les stages, une demande individuelle peut être faite, mais le requérant doit être membre de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm.				x		
Le requérant est un organisme à but non lucratif ou de nature coopérative.				x		
CRITÈRES DE SÉLECTION						
Les subventions sont un coup de pouce financier qui vise à faciliter de façon ponctuelle la réalisation d'un projet. En ce sens, le partenaire peut réduire sa contribution d'année en année.	x	x	x	x	x	x
Le projet est supporté par le Cégep et aura des retombées positives et concrètes pour la collectivité.				x		
La réalisation du projet ne repose pas entièrement sur l'obtention de la somme demandée.				x		
RATIO/PLAFOND						
Le montant attribué n'excédera jamais le montant demandé par l'organisme ou le groupe, mais le partenaire se réserve le droit d'accorder un montant moindre.	x	x	x	x	x	x
Peut accepter plus d'une demande provenant d'un même organisme ou d'une même institution, dans la même année financière, sans dépasser un montant de 500 $.		x				x
Les voyages d'études organisés dans le cadre d'un cours auront une limite budgétaire, soit 20 % du budget total accordé aux dons et commandites.						x
Un montant maximum de 100 $ par étudiant sera accordé pour un stage à l'étranger.	x			x		
Un montant maximum de 100 $ par étudiant et un montant maximum de 2 000 $ par projet (pour un groupe de 20 étudiants et plus).			x			
Un montant maximum de 125 $ par étudiant sera accordé pour un stage.			x			
La limite de contribution par étudiant directement touché est fixée à 99 $. Pour les stages, le maximum est fixé à 75 $. Ces limites concernent également tout projet réalisé dans le cadre d'un défi personnel répondant tout de même aux critères du développement d'une vie étudiante.		x				

CÉGEP GARNEAU FONDATION

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PARTENAIRES 2021-2022
GUICHET UNIQUE

	Fondation	Direction des affaires étudiantes et communautaires	Association parents	Caisse Desjardins Plateau Montcalm	Association générale étudiante	COOPSCO
MÉTHODES D'ATTRIBUTION ET MOYENS DE CONTRÔLE						
Le partenaire se réserve le droit d'attribuer ses subventions sous forme monétaire (chèque), matérielle (objets promotionnels, cartes-cadeaux, bons d'achat, etc.), service (impressions, reliure, etc.) ou services alimentaires, en conformité avec son type d'activités et de fonctionnement.		x	monétaire uniquement	x		x
Lorsque possible, utiliser FNT comme moyen d'utilisation des sommes versées.	x	x				
Sur le montant accordé, 20 $ est conservé jusqu'à ce que le demandeur fasse la preuve du respect de son engagement.						x
ENGAGEMENT DU REQUÉRANT						
Informer le partenaire en cas d'annulation ou de déplacement de l'activité commanditée et lui retourner le montant ou les objets promotionnels servant à la commandite.	x	x	x	x	x	x
Se conformer aux politiques du partenaire et respecter l'entente établie entre les parties.			x	x		x
Fournir quelques photos de l'activité (2 ou 3) qui pourront être utilisées à des fins publicitaires. Elles pourront être diffusées sur le site web du partenaire, dans le journal étudiant ou toute autre publication utile au partenaire.	x			x		x
Offrir au partenaire la visibilité telle qu'elle a été demandée.		x		x		x
Le requérant ayant failli à son engagement devra, à moins de circonstances atténuantes, rembourser le partenaire par un retour financier au prorata de la visibilité non offerte selon l'entente convenue.				x		x
Fournir, sur demande seulement, un rapport détaillé d'utilisation des sommes versées ou les états financiers de l'organisme.				x		

BILAN DU PROJET
GUICHET UNIQUE

RAPPORT DES DÉPENSES

Dépenses		**Revenus**	
_____	_____ $	Activités d'autofinancement	_____ $
_____	_____ $	Mise de fonds des participants (voir page 6)	_____ $
_____	_____ $	Contribution des services du Cégep (autre que les partenaires du GU)	_____ $
_____	_____ $	Contribution du département (financière ou non)	_____ $
_____	_____ $	Subventions d'autres sources	_____ $
Total des dépenses :	_____ $	Total des revenus :	_____ $
Subvention totale reçue du GU :	_____ $		

AFFECTATION DE LA SUBVENTION

À quoi a servi la subvention reçue?

Bilan d'affection et des montants obtenus :

Les réquisitions doivent être faites avant le 30 juin 2020,
les sommes non « réquisitionnées » à cette date ne seront plus disponibles pour les projets soumis et approuvés.

BILAN DU PROJET

Un rapport de visibilité post-événement sera exigé par tous les partenaires ayant subventionné votre projet.

Cette requête sera applicable aux subventionnés pour les projets collectifs incluant la participation de cinq personnes et plus. Les récipiendaires de subvention du Guichet unique qui ne répondront pas à cette requête se verront refuser les prochaines demandes.

Ce rapport devra être remis au plus tard le 30 juin 2022.

En moins de 300 mots, expliquez en quoi votre projet a atteint les objectifs poursuivis.